

- La santé mentale s'invite dans la présidentielle p. 1
- Interview : Franck-Olivier COUSSERANS, General Manager JAZZ PHARMACEUTICALS France ... p. 2/3
- Colloques, A voir, Les Mardis et les Matinales de Coopération Santé. p. 4

Retour sur la manifestation du 15 février

Les rapports entre les politiques et la santé sont l'objet d'un étonnant paradoxe.

En effet tous les Français ou presque considèrent que l'élection présidentielle est un moment majeur de la vie démocratique de notre pays, les mêmes affirment que la santé est un facteur déterminant de leur vie personnelle et familiale. Pourtant ces deux mondes ne se rencontrent pas ou peu ou mal. **Permettre cette rencontre était le but que nous poursuivions avec le journal « L'Opinion », lors du débat que nous avons organisé le 15 février dernier avec des représentants santé des candidats à l'élection présidentielle.**

Avons-nous réussi ? Oui, si l'on en juge d'après les « retours » des participants et même des intervenants. Oui, quand on a constaté le ton respectueux des représentants des candidats tout au long des échanges. Oui, lorsque l'on a entendu une convergence de vue, avec certes, pour chacun, son style et son « drapeau », sur les sujets clefs que nous proposons :

Accès aux soins en ville et à l'hôpital grâce à des modalités d'exercice regroupées et coordonnées, déconcentration de la gouvernance et de la gestion du système de soins avec plus d'autonomie laissée aux acteurs locaux dans le cadre d'une politique nationale, réorganisation et allègement des contraintes qui pénalisent dangereusement le développement et l'accès des acteurs du système aux innovations scientifiques et technologiques, organisation plus fluide et coopérante des professionnels pour mettre en place un véritable parcours de santé au bénéfice des patients. Mais force est de constater que la santé ne figure pas (pas encore) parmi les thèmes prioritaires des candidats à l'élection présidentielle.

De multiples raisons expliquent sans doute ce phénomène. J'en ajoute une inspirée par le débat. Et si ce sujet n'était pas assez clivant pour une campagne où « le bruit et la fureur » l'emportent largement sur la raison et la volonté de favoriser le « vivre ensemble »

En tout cas c'est en ce sens que nous avons « fait le job » et que nous continuerons à le faire.

Alain Coulomb



La santé mentale s'invite dans la présidentielle

Les candidats affutent leurs arguments sur ce thème qui ressort à la faveur de la crise sanitaire



LES FAITS

A l'occasion d'un débat organisé le 15 février par l'association Coopération Santé et le journal L'Opinion, les représentants des principaux candidats à la présidentielle ont défendu leurs programmes et propositions sur la santé

C'est l'une des grandes révélations de la crise sanitaire dont on aurait pu se passer. La culture médicale française, historiquement concentrée sur le care et non la prévention, a laissé filer le sujet de la santé mentale, qui a explosé lors de la crise sanitaire. Les politiques successifs au pouvoir ont leur part de responsabilité.

Ce double constat a fait consensus parmi les conseillers santé de sept candidats à la présidentielle, invités à débattre de la santé, de leurs projets pour l'hôpital, la médecine de ville, le financement de notre système de protection sociale, l'innovation ou encore les parcours de soins, au cours du prochain quinquennat lors d'un colloque organisé le 15 février **par l'association Coopération Santé, présidée par Alain Coulomb, ancien directeur de la Haute Autorité de Santé (HAS) et le journal L'Opinion.** Autour de la table se trouvaient la députée Caroline Fiat (LFI), Marine Tondelier (EELV), le député Boris Vallaud (PS), les urgentistes François Braun (représentant de la majorité présidentielle) et Philippe Juvin, par ailleurs maire de la Garenne-Colombes et conseiller de Valérie Pécresse (LR) pour les questions de santé, Patrick Barriot, ancien médecin militaire et spécialiste santé de Marine Le Pen (RN) et Alain Durand, chirurgien-dentiste et soutien d'Eric Zemmour (Reconquête!).

La crise sanitaire et l'impact des mesures de restriction des libertés à répétition sur la santé psychique des Français font l'objet d'études scientifiques de plus en plus documentées. La dernière en date, **menée par le CHU de Toulouse** est révélatrice des ravages de la

pandémie : 35 % des Français ont signalé entre mars 2020 et mars 2021 des symptômes de dépression et 35 % d'anxiété.

Face à la montée en puissance de ce sujet, Emmanuel Macron a lancé en septembre 2021, lors des Assises de la santé mentale et de la psychiatrie, MonPsy, dispositif de remboursement de séances (plafonné) avec un psychologue conventionné, voté en décembre par le Parlement dans le cadre du budget de la Sécurité sociale pour 2022. Le ministre de la Santé, Olivier Véran, a annoncé le 17 février l'ouverture de la plateforme de candidatures aux psychologues volontaires. L'annuaire des spécialistes partenaires sera disponible en avril et les remboursements débiteront à ce moment-là, a précisé le ministre. C'est-à-dire au beau milieu de l'élection présidentielle, dont le premier tour se tiendra le 10 avril et le second tour le 24 avril.

ARGUMENT DE CAMPAGNE.

Preuve que le sujet de la santé mentale pourrait prendre une place prépondérante dans le débat politique, Anne Hidalgo, en a fait un argument de campagne. « La santé mentale est jusqu'ici un sujet un peu orphelin mais ce sera la grande cause du quinquennat d'Anne Hidalgo, a d'ailleurs développé Boris Vallaud. Souffrance ordinaire,



© Philippe Chagnon

maladie psychique, dépression et addiction, troubles anxieux, mal être des étudiants isolés... La crise est révélatrice de cette question éthique et politique, qui touche à l'éducation, au travail, au logement, à la justice. La santé mentale est un enjeu d'égalité territoriale et sociale. »

Valérie Pécresse devrait elle aussi monter au créneau sur ce thème.

Dans un entretien au « Quotidien du médecin » publié le 28 janvier, la candidate LR voyait la santé mentale

comme une « grande cause » sanitaire, avec « priorité à la déstigmatisation et à la recherche » et création d'un institut national sur le modèle de l'INCa pour le cancer.

Jean-Luc Mélenchon milite également pour un grand plan national afin de renforcer les réseaux de centres médico-psychologiques.

Moins favorable à un grand soir, Yannick Jadot défend des mesures plus ciblées, comme la création de 10 000 lits de psychiatrie en cinq ans. Fabien Roussel (PC) et Marine Le Pen proposent pour leur part une loi-cadre sur la psychiatrie. En 2017, la candidate RN faisait déjà de la santé mentale « un enjeu majeur de santé publique ».

La rédaction de l'Opinion

INTERVIEW

Questions/réponses à ...



Franck-Olivier COUSSERANS, General Manager France Jazz Pharmaceuticals France

Le 1er mars dernier, JAZZ PHARMACEUTICALS, dont la filiale française est membre de Coopération Santé, a présenté ses résultats mondiaux 2021 : cette entreprise globale, créée aux Etats-Unis, n'a pas encore 20 ans, est cotée au NASDAQ et a réalisé un CA de 3,1 milliards de \$ en progression de 31 % par rapport à 2020. A cette occasion, nous avons souhaité mieux connaître JAZZ PHARMACEUTICALS en rencontrant son General Manager pour la France, M. Franck-Olivier COUSSERANS.

Après quelques mots sur votre parcours personnel, pourriez-vous nous exposer ce qui, selon vous, est à la base de la réussite de JAZZ PHARMACEUTICALS ?

J'ai une double formation : Docteur en Pharmacie (Université de Montpellier) et titulaire d'un Master Spécialisé en Marketing (HEC). Cette double compétence, scientifique et commerciale, m'a permis d'occuper des postes très variés dans l'industrie pharmaceutique dans de nombreux domaines thérapeutiques : en marketing notamment pour des médicaments

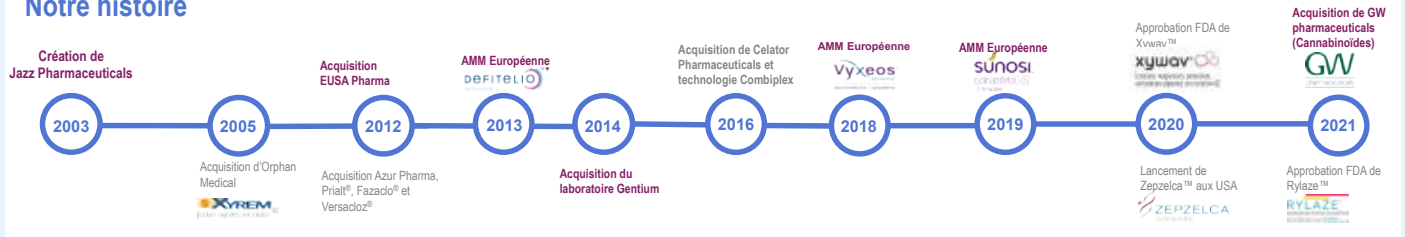
en infectiologie (VIH, antifongiques) en France chez Abbott puis MSD, avant d'évoluer vers le management des ventes et le marketing global aux Etats-Unis. De retour en France, j'ai eu l'opportunité de compléter mon parcours en « market access » en tant que Market Access lead pour l'Europe dans l'hépatite C. Depuis 2016, je suis General Manager France de JAZZ PHARMACEUTICALS.

JAZZ PHARMACEUTICALS est effectivement une entreprise très dynamique qui affiche des croissances à deux chiffres. Dès sa création en 2003, l'objectif affiché a été l'amélioration et la transformation

de la prise en charge thérapeutique des patients en découvrant, développant et commercialisant des médicaments répondant à des besoins thérapeutiques non satisfaits dans des pathologies rares ou graves. Notre expertise porte sur deux grandes aires thérapeutiques : l'oncologie hématologie (leucémies, complications des greffes) et de la neurologie (notamment les épilepsies rares et les troubles du sommeil).

Co-fondateur de l'entreprise, le CEO actuel, Bruce COZADD, a mis en place sa vision basée sur des valeurs de compassion humaine, d'orientation patient, de collabora-

Notre histoire



tion, de recherche et d'innovation, d'excellence et d'éthique. C'est cette culture que partagent avec passion les 3100 employés du groupe, car nos médicaments sauvent ou transforment des vies.

Notre croissance en Europe s'est notablement accélérée suite à différentes acquisitions successives dans le domaine de l'oncologie-hématologie (EUSA Pharma en 2012, Gentium en 2014, Celator Pharmaceuticals en 2016 et très récemment GW Pharmaceuticals en 2021).

JAZZ PHARMACEUTICALS est une société pharmaceutique globale, cotée à New York et dont le siège est en Irlande. Nos sites de production pour le monde se situent en Italie, en Irlande et au Royaume Uni.

Nous consacrons 15 % de notre chiffre d'affaires à la R&D qui regroupe 500 personnes. Notre recherche interne est basée à Philadelphie et nous avons de nombreuses collaborations avec des organismes de recherche. Ainsi notre pipeline de produits en développement est raisonné, cohérent avec notre ambition, bien équilibré de la préclinique à la phase 3. Il concerne nos deux aires thérapeutiques d'expertise : l'oncologie-hématologie et les neurosciences. Notre ambition est de continuer à développer des médicaments qui répondent à des besoins médicaux non satisfaits notamment dans les tremblements essentiels, les tumeurs mutantes RAF, le cancer du poumon à petites cellules ou les troubles du stress post-traumatique pour donner quelques exemples. Dans son plan stratégique VISION 2025, JAZZ PHARMACEUTICALS s'est notamment fixé comme objectif de mettre sur le marché au moins 5 nouveaux médicaments d'ici 2030. Notre solide pipeline sera un élément clé pour réaliser cette vision.

Dans cette vision stratégique, qui prévoit aussi la réalisation d'un CA mondial de 5 milliards de dollars à l'horizon 2025, quelle sera la place de la filiale France ?

La France occupe une place très importante dans notre implantation européenne, de par la taille de la filiale et le

nombre de patients auxquels nos médicaments peuvent bénéficier.

En France, ce sont plusieurs milliers de patients confrontés à des maladies rares ou graves qui sont concernés par nos médicaments actuellement sur le marché. Nous négocions d'ailleurs actuellement avec le CEPS les prix de deux médicaments qui pourront répondre à des besoins thérapeutiques non encore satisfaits.

Mais c'est aussi dans le domaine de l'innovation et de la recherche que la France jouera un rôle majeur. JAZZ PHARMACEUTICALS apporte son expertise et coopère avec la communauté scientifique et médicale française, réputée dans nos domaines d'expertise (en épilepsie, observatoire DEFIFRANCE qui a conduit à la plus grande cohorte de patients en Europe traités par l'un de nos médicaments en hématologie, essai prospectif en cours de démarrage dans certaines formes de leucémies...) Certes, l'accès au marché français reste plus complexe que dans d'autres pays européens, mais l'existence d'un système d'accès précoce opérationnel et performant, la volonté affichée des pouvoirs publics, les évolutions de l'accord cadre (notamment via l'article 10), l'évolution de la doctrine pour l'accès à la liste en sus ou la perspective de mise en place de HERA au niveau européen, sont des avancées majeures et reconnues.

L'an dernier, JAZZ PHARMACEUTICALS a fait l'acquisition de GW Pharmaceuticals, expert mondial des cannabinoïdes. Comment voyez-vous le développement en France de vos activités liées aux produits issus du cannabis ?

Il me faut d'abord clarifier une notion très importante : JAZZ PHARMACEUTICALS ne commercialise que des médicaments dont un cannabinoïde, c'est-à-dire avec un principe actif issu de la plante de cannabis (cannabidiol ou CBD). A la différence des divers produits à base de CBD, les médicaments cannabinoïdes ont suivi le parcours rigoureux de développement des médicaments et ont fait la preuve de leur innocuité et de leur efficacité. Ils sont ensuite produits dans des installations contrôlées, conformément aux bonnes pratiques, en particulier en ce qui concerne la pureté du principe actif ou les concentrations. Ils sont enfin soumis à la pharmacovigilance. Ce ne sont donc pas des « produits » issus du cannabis mais bien des médicaments, seul statut qui offre une véritable sécurité et la preuve d'une efficacité pour les patients.

JAZZ PHARMACEUTICALS, par le biais de sa plate-forme mondiale de cannabinoïdes, apporte une compréhension scientifique approfondie des effets pharmacologiques des cannabinoïdes, qui interagissent avec de nombreux systèmes neurotransmetteurs et neuromodulateurs dans le corps humain.

L'acquisition de GW Pharmaceuticals a donc élargi et diversifié notre portefeuille commercial et notre pipeline en neurosciences.

Nous croyons au potentiel thérapeutique des médicaments à base de cannabis, en France comme ailleurs dans le monde, permettant ainsi de répondre aux besoins actuellement non satisfaits des patients dans de multiples domaines thérapeutiques, dont les épilepsies rares.

Propos recueillis par Gérard Mathieu et Anne de Boismenu

JAZZ PHARMACEUTICALS en quelques chiffres

- **3100 employés**
- **1/3 des effectifs sont en Europe**
- Siège social en Irlande
- Usines :
 - en Irlande (Athlone)
 - en Italie (Villa Guardia)
 - au Royaume Uni (Sittingbourne, Kent-cannabinoïdes)
- **500 personnes** en R&D, investissement 15 % du CA
- Médicaments à disposition des patients dans 75 pays dans le monde.

COLLOQUES 2022

THEMES DES PROCHAINS COLLOQUES ORGANISÉS PAR COOPÉRATION SANTÉ ET SES ADHÉRENTS

- **Mardi 27 Septembre 2022 à 17h** – « **Aidants : un défi pour les entreprises !** »
Colloque organisé par le MEDEF et Coopération Santé (55, avenue Bosquet – Paris 7^{ème}), présidé par **Alain COULOMB**, Président de Coopération Santé et **Patrick MARTIN**, Président délégué du MEDEF
 - Comment être une entreprise performante tout en accompagnant les aidants ?
 - Regards croisés, avec un politique et un dirigeant.
 - Quelle politique d'entreprise pour accompagner les salariés aidants ?
- **Mercredi 5 octobre 2022 à 17h** – « **Antibiorésistances** »
Colloque organisé par Coopération Santé (Institut Curie, Amphiburg – 12, rue de Lhomond Paris 5^{ème}) et présidé par **Marie-Josée Augé Caumon**, Vice-Présidente de Coopération Santé et Conseillère du Président de l'USPO
 - Quelle feuille de route pour ce nouveau quinquennat ?
 - Antibiorésistance : Un sujet d'avenir pour notre société.
 - Antibiorésistance : Quels acteurs, en proximité dans les territoires ?



LES MARDIS DE COOPÉRATION SANTÉ

Après la Covid 19, un regain pour la santé publique ? fil rouge de 2022. Notez d'ores et déjà les thèmes et les dates :

- **10 mai 2022** – « **Place et rôle respectifs des acteurs dans la santé publique ?** »
Aurélie Combas-Richard, Directrice Générale de la CPAM de Seine-Saint-Denis
- **20 septembre 2022** – « **Connaissances et croyances en santé publique** »
Gérald Bronner*, Sociologue, professeur à Université de Paris
- **29 novembre** – « **Evaluation et transférabilité des actions de santé publique** »
Linda Cambon*, Titulaire de la Chaire de prévention, ISPED, Bordeaux

* intervenants pressentis

COOPÉRATION SANTÉ LA NEWSLETTER COOPÉRATION SANTÉ
www.cooperation-sante.fr

Editeur : Association Coopération Santé - Siège social c/o FFD - 88, rue de la Roquette 75544 Paris Cedex 11 - cooperationsante@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Alain Coulomb - Rédacteur en chef : Gérard Mathieu - Comité de Rédaction : Marie Josée Augé-Caumon, Anne de Boismenu et Christian Saout - Réalisation graphique : Trait de marque Paris - Copyright : Association Coopération Santé, tous droits réservés

Avril/Mai 2022

À VOIR

« Make me a man » Film documentaire



« N'hésitez pas à regarder le film avec des personnes que vous aimez » indiquent les coréalisateurs de ce documentaire unique : Jerry Hyde, thérapeute basé à Londres et sa compagne, Mai Hua, réalisatrice cosmopolite vivant à Paris. « Make me a man », littéralement « faire de moi un homme ». C'est un documentaire qui met en scène des hommes de tout âge gravement blessés dans la vie, physiquement ou émotionnellement et qui font partie d'un groupe de paroles exclusivement masculin. Ils ont accepté de se livrer à nu devant la caméra. Ils se racontent avec poésie, pudeur, émotion et surtout sans filtre. C'est remarquable. Le fil rouge apparaît peu à peu, il est matérialisé par des moments passés par ce groupe d'anglais en Baie de Somme. Leur thérapeute y organise chaque année une retraite sur les traces de l'histoire, celle de la première guerre mondiale. Une guerre terrible, indicible, qui a marqué au fer rouge l'inconscient collectif, et aussi celui de ces hommes, héritiers des survivants d'une génération totalement sacrifiée, massacrée. Un fil rouge où la transmission des violences entre les hommes trouve une explication, sa source, sa cause. Un fil rouge au final apaisant, qui permet de mieux comprendre et de désactiver cette transmission sans fin : l'absurdité barbare de la guerre...

Francesca Gennane

www.makemeaman.com

Achat en ligne et en anglais sous-titré si besoin : 8€

ADHÉRER

Pour adhérer à l'Association Coopération Santé,
contactez Anne de Boismenu
06 11 70 55 03 - annedeboismenu@orange.fr

LES MATINALES DE

COOPÉRATION SANTÉ

Écoutez les interviews
des 4 matinales de 2021

Sur : <https://cooperationsante.fr/les-matinales-de-cooperation-sante/>

- Alain Coulomb et Alexandre Templier le 30 avril 2021
- Pascal Beau et Henri Lewalle le 30 juin 2021
- Anne de Boismenu et Jérôme Wittwer le 30 novembre 2021
- Bertrand Galichon et Mathias Wargon le 16 décembre 2021